

NUCLEAIRE : EDF obtient le feu vert pour l'EPR de Flamanville

Le groupe [EDF](#) / **T** : 01.56.65.11.11 a obtenu l'autorisation d'exploiter l'EPR de la [CNPE DE FLAMANVILLE](#) / **T** : 02.33.04.90.45 par un arrêté obtenu le 30 août dernier. Le ministère de la transition écologique a donné son feu vert à l'exploitation, une décision jugée scandaleuse par le [RESEAU SORTIR DU NUCLEAIRE](#) / **T** : 04.78.28.29.22 qui estime que le réacteur est truffé de malfaçons. EDF vise toujours un démarrage de l'EPR pour fin 2022.